

Élise LAUNAY

Xianzheng, un constitutionalisme à la chinoise ?

Directeur de thèse : M. WANG Frédéric & M. BILLIoud Sébastien

Date de soutenance : 04 décembre 2023

Résumé

La thèse traite d'un système de croyances particulier, à savoir l'idéologie socialiste de l'État-parti chinois, dans sa construction constitutionnaliste. Le constitutionalisme, qui vise à empêcher la concentration excessive du pouvoir, est un défi pour la Chine de culture autoritaire et son parti gouvernant monopolistique. Sa théorie politique contemporaine contient pourtant un constitutionalisme *incognito*. Comment le concept originaire des démocraties libérales se traduit-il dans un tel régime ? N'est-il qu'une « forme aberrante » contraire aux normes de la démocratie et ses valeurs dites universelles ? Analyser la mise en récit et en acte du constitutionalisme à la chinoise révèle la formation de ce modèle, qui promeut un système de gouvernance de constitution duale axé sur une double logique juridique et axiologique. Antithèse de l'archétype dominant, il assume une lecture décalée des concepts. La thèse montre comment le discours fait de la primauté du droit bien plus qu'un élément du système de croyances général : elle en soutient l'architecture en composant un triptyque fondamental avec deux autres piliers. Le premier relié à la capacité de mener la cause socialiste – l'exercice monopolistique du pouvoir, le rôle dirigeant du PCC (党的领导), décrété caution des autres –, le second relié à la souveraineté populaire – le peuple maître du pays (人民当家作主), censément assuré de bien gouverner grâce à son guide éclairé. L'essence du discours s'expose sous le nom de *fazhi guojia* (法治国家), un État idéalisé dont les principes énoncés comme démocratiques confèrent une suprématie à la loi, de sorte que la gouvernance sociale réalise les ambitions développementales de la nation.

W. Billioud

W. Wang